

POUR DES AUGMENTATIONS GÉNÉRALISÉES DES SALAIRES ET LEUR INDEXATION SUR L'INFLATION, C'EST D'UN PLAN DE BATAILLE QUE NOUS AVONS BESOIN !



BULLETIN DU NPA POSTE - 14 NOVEMBRE 2022

Jeudi 10 novembre, les métros, les bus et les RER en région parisienne ont très peu voire pas du tout circulé sur certaines lignes. La grève appelée par une large intersyndicale pour demander des augmentations de salaires et une amélioration des conditions de travail des salariés, de la RATP a été un franc succès avec plus de 85 % de grévistes. Les kilomètres de bouchons dans et autour de Paris, les embouteillages de vélos et de trottinettes ont démontré une nouvelle fois que lorsque les travailleurs et les travailleuses d'un secteur aussi stratégique que les transports urbains font grève massivement, ça a de l'effet sur l'ensemble de la vie sociale ! Évidemment, cela a bien énervé le ministre Gabriel Attal, très connu pour être entièrement dévoué aux intérêts patronaux. Il a déclaré que les grévistes de la RATP « avaient zéro empathie pour tous les Français ». Attal ne peut avoir, lui, aucune empathie pour les conducteurs de métro et les chauffeuses de bus qui sont épuisés par des horaires décalés et payés misérablement. Et ce n'est pas l'ancien Premier ministre Castex qui vient d'être nommé à la tête de la RATP, qui peut en avoir non plus. À la RATP comme ailleurs, ce sont 400 euros d'augmentation pour toutes et tous qu'il faut et l'indexation des salaires sur l'inflation !

Réfléchir aux moyens d'aller chercher la victoire

Ce 10 novembre, la CGT avait appelé seule à une nouvelle journée de grève interprofessionnelle à l'échelle nationale, après celles des 18 octobre et 27 octobre, appuyées alors par la FSU, FO et Solidaires. De fait, après la fin des grèves dans les raffineries et les dépôts de carburant, comme aucun autre secteur n'a pris le relais de la grève reconductible, le 10 novembre a enregistré un net recul du nombre de grévistes et de manifestants et manifestantes. Ces journées de grève interprofessionnelles à répétition ont permis aux directions syndicales, en premier lieu la CGT, de coller à l'envie d'en découdre de certains secteurs du prolétariat, et aussi de répondre aux provocations patronales et gouvernementales sur la réquisition des grévistes dans les raffineries. Mais elles n'ont pas suffi pour enclencher des reconductions de la grève dans d'autres secteurs. Par contre, elles ont été l'occasion pour des équipes militantes de discuter de la nécessité d'un plan de bataille qui mette à l'ordre du jour la grève générale, pour non seulement mettre un stop à l'offensive du patronat et du gouvernement à son service, mais remette en cause leur pouvoir de décider de nos vies.

La « guérilla parlementaire » des oppositions ne mène à rien

Le Journal du dimanche du 6 novembre a confirmé les rumeurs de volonté de Macron et du gouvernement de dissoudre l'Assemblée nationale. Cette menace de dissolution intervient après l'utilisation par l'exécutif du 49.3 pour faire passer le budget et le projet de loi de financement de la Sécurité sociale. Un budget qui prévoit une hausse de 3 milliards des dépenses allouées à la Défense, de 1,4 milliard pour la police, alors que dans le même temps il prévoit 2000 suppressions de postes dans l'Éducation nationale, alors même que la rentrée a été marquée par une forte pénurie d'enseignants et enseignantes.

Le gouvernement a donc réussi à faire passer ses projets, malgré l'agitation des « oppositions parlementaires », notamment de la NUPES. Les centaines d'amendements déposés, ainsi que les multiples motions de censure, n'ont absolument pas empêché l'exécutif et sa majorité d'avancer. En effet, il dispose de tout un arsenal de lois lui permettant de faire passer, même de façon totalement antidémocratique, tous ses projets, à commencer par le 49.3, et la possibilité de dissoudre l'Assemblée.

Les sondages montrent d'ailleurs que dans une telle situation, seul le Rassemblement national de Marine Le Pen progresserait. Cela montre bien que l'indignation des élus de la majorité et du gouvernement face aux propos racistes du député RN Grégoire de Fournas était totalement hypocrite. En réalité, les élus de la majorité avaient déclaré au lendemain des élections législatives qu'ils étaient prêts à travailler avec les députés RN pour mettre en place les réformes antisociales et réactionnaires. Et ce n'est pas la nouvelle loi raciste bâtie par Darmanin pour faire le tri entre les « bons » et les « mauvais » sans-papiers qui va infirmer cette intention !

Bien loin du cirque parlementaire, les travailleurs et travailleuses continuent de subir de plein fouet l'inflation généralisée. Après les raffineurs, après les centrales nucléaires, ce sont les travailleurs de Géodis à Gennevilliers qui sont entrés en grève illimitée pour exiger des hausses de salaire. Ils et elles ont raison : c'est seulement par la lutte, par la grève, que nous pourrions mettre un stop à la politique des patrons, et arracher des augmentations substantielles des salaires.

EDITION SPÉCIALE : RELAXE POUR GAËL QUIRANTE

La Poste n'a pas réussi à empêcher Gaël d'intervenir dans les bureaux malgré son licenciement, et ce grâce à la grève de 15 mois de 2018-2019. Elle s'est donc tournée vers l'État, qui l'aide par l'intermédiaire de la police et de la justice en s'acharnant contre un militant dont l'engagement syndical et politique est connu de toutes et tous.

Maintenir l'activité de Gaël dans les centres en l'aidant à maintenir son salaire le temps des recours contre son licenciement, et obtenir la relaxe : cela va de paire pour garantir la continuité de l'activité d'un militant qui joue un rôle pour fédérer les luttes du monde du travail et de la jeunesse.

Donnez à la cagnotte : <https://www.cotizup.com/gael-quirante>

Ce que révèle l'accroissement de la violence d'État contre notre classe et contre le mouvement ouvrier

Depuis 2016 et la loi Travail, de nouveaux caps dans la violence d'État ont été franchis. On se souvient des « manifs en cage » lors du mouvement de la loi Travail : les contrôles de police et fouilles systématiques, les manifestations entièrement quadrillées mais aussi les confrontations relativement massives de manifestants avec les forces de l'ordre ont contribué à placer la question de la violence policière et de la répression du mouvement social sur la scène politique.

Avec la répression des Gilets jaunes, le pouvoir mettait en pratique une nouvelle doctrine de maintien de l'ordre, où les forces de répression prennent l'initiative d'attaquer physiquement les manifestants y compris en vue de les mutiler. Des centaines de Gilets jaunes seront mis en prison, véritables prisonniers politiques de la guerre de classe.

La manifestation massive de la jeunesse des banlieues parisiennes à l'initiative du comité Adama au tribunal de Paris en juin 2020 a également constitué un point d'étape important dans la prise de conscience du caractère structurel de la violence policière, en particulier à l'encontre des secteurs issus de l'immigration de la classe ouvrière et de la jeunesse.

Cette répression qui prend une nouvelle ampleur, tout en suscitant une nouvelle conscience de son rôle, ne frappe pas au hasard. Ce sont les forces sociales qui menacent de s'affronter avec la classe dirigeante et de jouer un rôle d'entraînement de larges secteurs de notre classe qui sont visés.

Du côté du mouvement ouvrier : des frappes sélectives

Le mouvement ouvrier organisé ne connaît évidemment pas une répression tous azimuts : la collaboration ouverte des principales directions syndicales et politiques avec le gouvernement et le patronat joue un rôle important dans la mise en place de l'agenda des capitalistes.

Les secteurs ouvriers organisés qui sont touchés par la répression patronale et/ou la répression policière et pénale ont un point commun avec les mouvements sociaux ou forces sociales évoqués précédemment : ils constituent une menace d'un affrontement qui ne reste pas confiné dans un secteur, mais qui pourrait s'étendre.

Les militants et militantes sur lesquels l'acharnement est le plus hallucinant à La Poste n'est pas aléatoire. Christophe de la CGT FAPT du Calvados vient d'être révoqué, une première pour un militant CGT depuis 1951 et Antoine est menacé de licenciement sur la base

d'un dossier monté de toutes pièces. Ils mènent depuis de longues années une activité syndicale qui empêche localement la direction de mettre en place ses plans de suppressions d'emplois massifs. Leur syndicat est populaire au-delà du Calvados. D'où la répression. Le rôle des postières et postiers du 92 et de leur syndicat majoritaire SUD est connu : s'adresser aux autres secteurs postaux et autres secteurs de la classe ouvrière et de la jeunesse en vue d'un affrontement d'ensemble est une composante centrale de leur orientation, et la visibilité qu'elles et ils sont parvenus à obtenir ne plaît pas à la direction de la plus grosse entreprise du pays. L'accumulation de procédures pénales à l'encontre de Gaël Quirante vise à tenter d'empêcher l'activité d'un militant que des milliers de postiers et postières considèrent comme un des leurs, malgré son licenciement. Vincent de SUD Poste 78, qui travaille étroitement avec SUD Poste 92 est lui aussi visé par un acharnement absolument démentiel : neuf tentatives de licenciement en quelques années. On voit d'ailleurs en Gironde et dans les Bouches-du-Rhône les débuts d'une criminalisation des prises de parole dans les bureaux de poste : ce sont là encore des équipes qui ont été à l'initiative de la seule grève d'ampleur nationale à La Poste depuis dix ans. En bref, s'il y a répression c'est qu'il y a une lutte réelle et une menace d'extension dans une situation que la classe dirigeante sait être instable.

Directions syndicales : entre soutien encore plus sélectif et aide apportée à l'ennemi

Les directions syndicales sont bien sûr pour l'essentiel passives face à cette offensive répressive. Elles sont obligées d'apporter un soutien minimal quand un large regroupement se crée autour de militants qui ont acquis une forte légitimité, comme l'inspecteur du travail Anthony Smith. Elles n'ont aucune volonté de regroupement des cas de répression car poser le problème de la répression à un niveau d'ensemble, à un niveau politique en définitive, c'est poser la question de la nature anti-sociale et réactionnaire du pouvoir actuel. C'est être amené à poser la question du caractère nécessaire d'une contre-offensive générale, non seulement contre la répression, mais contre cette politique en général. Regrouper les travailleuses et travailleurs touchés par la répression amène inévitablement à regrouper les forces de notre classe en général. Car se défendre, c'est le début de la contre-attaque.